

Etude de cas en géographie (classe de 1^{ère}) :
Le bassin minier des Bouches-du-Rhône, une reconversion réussie ?

I. **A l'échelle du bassin, une première proposition de questionnaire** à l'aide des documents 2, 6, 14 ou 17, 13, 18 du dossier pour répondre à la problématique :

Comment l'opération de reconversion a-t-elle recomposé et modifié les activités économiques et le territoire ?

- Quelles sont les limites géographiques du bassin minier?
- De quand date la reconversion ? Quels en sont les acteurs ? Quels sont les nouveaux secteurs économiques ? Justifiez le choix de Rousset comme nouvelle zone industrielle.
- Montrez que le pôle de Solutions Communicantes Sécurisées s'inscrit dans la mondialisation.
- Quels facteurs liés à l'ancienne activité minière peuvent attirer de nouvelles entreprises ?
- De quels atouts de situation Gardanne a-t-elle profité pour sa reconversion et son ouverture régionale ?

Eléments pour l'enseignant :

- En 1994, le Pacte Charbonnier sonne le glas de l'exploitation charbonnière en France, mais dès 1961 Charbonnages de France crée la 1^o Z.I des Bouches du Rhône à Rousset pour préparer la reconversion. Elle est au départ tournée vers des industries traditionnelles mais, dès 1970, la technologie de pointe l'emporte (informatique, micro-électronique) et elle regroupe aujourd'hui près de 95 entreprises.
- Le pôle SCS (Solutions Communicantes Sécurisées) fait de la région P.A.C.A un leader Mondial, attirant des groupes d'envergures internationales, associés à la Recherche-Développement et aux autres pôles de compétitivité en Europe.
- Les vastes espaces libérés par la mine (carreaux) négociés par les municipalités, comme à Gardanne, permettent la poursuite des implantations high-tech (exemple : micro-packaging) et d'autres secteurs porteurs liés à la créativité. La culture industrielle, avec le maintien d'anciennes industries (Rio Tinto Alcan ex-Pechiney) reste un atout. De plus la situation géographique grâce aux réseaux de transports, dans le cadre de la mondialisation, est favorable.
- La position au cœur d'un nœud autoroutier vers l'Italie, l'Espagne dans un Arc Méditerranéen en expansion, à proximité de l'aéroport de Marseille-Provence (Marignane), de deux gares de T.G.V (Marseille et Aix-Arbois), est un atout supplémentaire pour la reconversion et la périurbanisation. Ainsi le paysage urbain se modifie, mais grâce au développement des nouvelles activités, évite un phénomène exclusif de cités-dortoirs.

Ainsi près de 50 ans après les premiers projets de reconversion dans l'univers de la « puce », le bassin semble trouver une nouvelle identité ...

II. A l'échelle de Gardanne, une deuxième proposition de questionnement pour répondre à la problématique :

Gardanne, une opération réussie de reconversion économique et de recomposition du territoire ?

A l'aide des documents 11, 14, 15, 17 et 18 :

- Dans quels secteurs porteurs s'est faite la reconversion ? Quel est l'effet induit sur d'autres secteurs économiques ?
- Quels sont les facteurs géographiques favorisant l'opération de reconversion ?
- Quels ont-été les acteurs de la reconversion ?

A l'aide des documents 19, 20, 21, 23 :

- Quelles traces de l'activité minières sont encore visibles sur la carte topographique et dans le paysage (photographies) ? Sont-elles un atout ou une contrainte pour la reconversion ?
- Comment se manifeste la dynamique résidentielle actuelle ?
- La recomposition du territoire s'accommode-t-elle de la patrimonialisation du passé minier ?

Eléments pour l'enseignant :

2003 a sonné le glas de la fermeture minière à Gardanne sur un territoire façonné par l'exploitation du charbon, et doté alors d'une des mines les plus modernes d'Europe, décision entraînant une nécessaire reconversion et recomposition du territoire. En relation logique avec la Z.I de Rousset développée dès les années 60 vers les technologies de pointe (informatique, micro-électronique), Gardanne grâce au centre G. Charpak, au pôle « Solutions Communicantes Sécurisées » et à la plate-forme micro-packaging tente de s'inscrire pleinement dans la stratégie de Recherche-Développement, induisant de nouveaux marchés liés. La situation géographique, la densité de réseaux de transports, au sein d'un nœud autoroutier entre de grandes métropoles de l'Arc Méditerranéen et la proximité de deux gares de T.G.V (Marseille et Aix-Arbois) et de l'aéroport Marseille-Provence sont un atout. La commune, jeune et dynamique, avec un environnement culturel proche, connaît une croissance démographique assez forte.

La Mairie communiste de Gardanne qui refuse de rejoindre la Communauté du Pays d'Aix a misé sur le rachat du patrimoine minier (puits, carreaux) représentant de vastes espaces dans une région où la spéculation foncière est forte, et a encouragé, non sans quelques regrets au départ, la nouvelle vocation high-tech. Ainsi, les acteurs publics et privés (association ARCSIS) et les aides Européennes ont contribué à changer l'image économique si ce n'est celle du paysage et les représentations. Le patrimoine industriel lié à la mine (puits, chevalements, terrils) est toujours visible, vestige d'un passé ancré encore dans les mémoires, et d'une volonté de conservation mais sans « muséification » sur la commune. Ces espaces doivent devenir de nouveaux pôles d'emploi ou de nouveaux espaces verts (opération de génie vert sur les terrils pour les sécuriser). Les anciennes cités minières ont laissé place à des lotissements résidentiels, loin de l'image de coronas du Pas-de-Calais. Les nouvelles fonctions économiques, liées aux services et contribuant à tertiariser la population, évitent, en partie, de faire de la commune une simple cité-dortoir.

Recomposition spatiale, mais aussi sociale d'une commune qui connaît un bouleversement socio-économique majeur et encore douloureux pour les anciennes « gueules noires ».

III. Une proposition de légende d'un schéma d'organisation du territoire des communes Gardanne-Meyreuil

I – LES ESPACES ECONOMIQUES

A- Les espaces industriels :

- 1- espaces anciens liés à l'activité minière
- 2- les anciennes zones industrielles
- 3- les nouvelles zones industrielles liées à la reconversion

B- Les espaces de services :

- 1- centres commerciaux
- 2- lieux d'enseignement

II- UN ESPACE STRUCTURE PAR LES TRANSPORTS

Routes, autoroutes, Voies rapides

Voies ferrées

Aéroport

III- UN ESPACE STRUCTURE PAR LES VILLES

Marseille, métropole régionale

Aix-en-Provence (tête de la Communauté du Pays d'Aix)

Autres agglomérations

Expansion des aires urbaines liée à la période minière (cités)

Périurbanisation récente

IV – DYNAMIQUES ET INTERFACES

Flux de population

Axes ouverts vers l'Arc Méditerranéen

"Fermetures" par les axes montagneux